

ZAE Parc d'activités des Pyrénées.

# Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : protéger et bâtir



Entretien avec **Gérard Trémège**,  
Maire de Tarbes, Président de la Communauté d'agglomération  
Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Avec 86 communes et 128 000 habitants, la CATLP est l'EPCI le plus important du département. Partenaire actif de la transformation du modèle touristique lourdaise, elle soutient, par de nombreux projets, le développement d'une économie équilibrée et inclusive, et s'engage pour le renforcement de l'attractivité du territoire.

**Créée en 2017, la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP) compte 86 communes : quelles sont ses principales caractéristiques ?**

Avec 86 communes et 128 000 habitants, la communauté d'agglomération rassemble plus de la moitié de la population des Hautes-Pyrénées. Cette nouvelle configuration est née de la fusion de 7 EPCI dont la majorité des communes ont une densité de population inférieure à 1 000 habitants.

Les bassins de développement sont concentrés autour de deux pôles urbains, Tarbes et Lourdes, l'un fort de sa tradition industrielle, l'autre porté par sa renommée mondiale et sa forte attractivité touristique. La zone d'activité déployée autour de l'aéroport, épicentre

géographique du territoire, héberge quant à elle des entreprises de pointe en matière d'aéronautique et d'innovation avec plusieurs milliers d'employés.

Cette nouvelle configuration géostratégique a exigé la mise en œuvre de principes de gouvernance spécifiques et l'élaboration d'un projet de territoire équilibré et ambitieux. Concernant la méthode, nous avons retenu la gouvernance partagée et une représentation équilibrée des territoires urbains et ruraux. Ce pacte de gouvernance repose sur deux piliers : protéger et bâtir.

Protéger c'est mettre les grands au service des petits, soutenir les plus faibles, aller vers les espaces les plus éloignés. Bâtir, c'est écrire une feuille de route avec trois objectifs :

- porter des ambitions économiques et des projets de développement innovants ;
- veiller à un aménagement harmonieux et équilibré de l'espace communautaire ;
- rayonner et être attractifs pour être visibles sur les autres espaces : régional, national, international.

Cinq ans plus tard, on peut constater que ce modèle a fait ses preuves et qu'il est parfaitement opérationnel.

**Comment la Communauté d'agglomération intervient-elle pour favoriser l'attractivité du territoire pour les entreprises ? Avec quels objectifs et quels outils ?**

L'attractivité du territoire ne concerne pas simplement la venue d'entreprises ►►

▶▶▶ exogènes mais porte également sur notre capacité à donner envie à celles déjà présentes de réinvestir sur l'agglomération.

Il faut pour cela que les dirigeants, présents ou entrants, se sentent accompagnés sur le long terme, que des solutions leur soient proposées quels que soient leurs problèmes : foncier, immobilier, recrutement, financement, innovation, partenariats, etc. Pour cela, la CATLP n'agit pas seule. Elle peut mobiliser tous ses partenaires, locaux ou régionaux, publics et privés. Cela a été formalisé au sein du comité d'accompagnement partenarial que nous animons, et constitue un réflexe collectif dès que nous sommes sollicités. Un véritable guichet unique, performant. Nous sommes conscients qu'aujourd'hui, l'attractivité est directement liée à notre capacité à garantir aux entreprises qu'elles pourront trouver sur l'agglomération le capital humain dont elles ont absolument besoin.

C'est la raison pour laquelle tous les acteurs économiques sont fédérés autour du projet de création d'une université de technologie, la quatrième en France, issue du rapprochement de l'IUT et de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes. Les entreprises pourront ainsi trouver, à proximité, une écoute attentive de la part du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, et les parents, des formations de qualité pour leurs enfants.

Nous mettons également en place un service global pour répondre aux questions liées au logement, à l'emploi du conjoint, à la mobilité, à la scolarisation des enfants, à l'intégration dans des réseaux, à l'accès aux loisirs et à la culture qui, si elles ne sont pas traitées, peuvent constituer des freins pour ceux qui hésiteraient à venir. C'est un point majeur pour la mise en œuvre de la convention que nous venons de renouveler avec Toulouse Métropole qui est aujourd'hui au bord de la saturation.

Enfin, en plus de faire connaître les richesses du tissu économique de l'agglomération, nous disposons d'un foncier attractif avec des parcelles de grande taille (20 à 40 hectares) comme il n'en n'existe aujourd'hui nulle part ailleurs dans tout le grand Sud-Ouest.

Ceci n'a été possible que parce que nous avons su anticiper les besoins et les nouvelles réglementations. Bien évidemment, l'attractivité de la CATLP ne

peut se concevoir sans évoquer la place singulière qu'occupe le tourisme.

***Le tourisme occupe une place prépondérante dans l'économie locale : la fi-lière a souffert de la pandémie depuis 2020. Quels sont les enjeux pour l'avenir du territoire, et quelle est votre stratégie dans ce domaine ?***

Il est clair que le secteur a beaucoup souffert, et ce tout particulièrement à Lourdes. Après une baisse de fréquentation de 90 % en 2020 et 80 % en 2021, la situation économique lourdaise est extrêmement préoccupante. Dès le début de la crise, la CATLP s'est associée à la Région Occitanie pour apporter son aide aux socioprofessionnels dans le cadre du fonds « Loccal ».

Mais plus que d'une aide ponctuelle, c'est d'une véritable évolution du modèle dont a besoin Lourdes, et la CATLP est un partenaire actif de cette transformation qui doit s'opérer à la fois par une modernisation du réceptif en général mais aussi par une recherche de nouvelles clientèles. Recherche qui s'orientera vers un tourisme plus diversifié autour des ressources naturelles et patrimoniales de la ville mais aussi de la communauté d'agglomération dans son ensemble.

C'est ainsi qu'a été établi par l'ensemble des partenaires institutionnels un plan Avenir Lourdes composé de 100 actions représentant près de 100 millions d'euros d'investissements au global à horizon 2030.

Cette nouvelle stratégie est notamment accompagnée de deux projets phares portés par la CATLP :

- la réalisation d'un centre d'entraînement de vélo au pic du Jer, en capitalisant sur l'événement exceptionnel que représente l'organisation d'une manche de la Coupe du monde de descente VTT ;
- la réalisation d'un auditorium-centre de congrès.

***Quelles sont vos priorités en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme ?***

La priorité absolue pour la CATLP reste la réalisation de son SCoT<sup>2</sup>, car l'absence de couverture SCoT sur le territoire pourrait à l'avenir constituer un frein à son développement. Nous nous sommes pour cela, sous l'autorité de Patrick Vignes mon premier Vice-président, adjoint les services de l'agence

d'urbanisme toulousaine, l'AUAT, dont le professionnalisme nous laisse à penser que nous tiendrons les délais imposés par la loi Climat et résilience.

Viendra en parallèle le travail sur 3 PLUI sectoriels qui devront appliquer, non sans mal, le principe du Zéro artificialisation nette, le fameux ZAN ! Je pourrais également citer l'élaboration du plan climat air énergie territorial qui a d'ores et déjà pu être approuvé ainsi que du programme local de l'habitat en cours d'élaboration. Il nous faudra dans ces exercices faire preuve de rigueur mais surtout d'inventivité pour ne pas obérer notre capacité de développement au profit de contraintes réglementaires qui ne sont pas toujours adaptées à des territoires comme les nôtres.

***La convention-cadre pluriannuelle du dispositif Action Cœur de ville, concernant les villes de Tarbes et de Lourdes, a fait l'objet d'une transformation en opération de revitalisation du territoire (ORT) en juillet 2019 puis d'un avenant en 2020. Quels sont les grands axes de votre stratégie dans ces domaines ?***

Je pense que l'on peut dire que la CATLP a su se saisir des opportunités offertes par ce dispositif en se position-



▶▶▶ nant comme cheffe de file des deux dispositifs à Tarbes comme à Lourdes. Cela nous a permis d'avancer rapidement et efficacement tout en conservant une véritable cohérence d'action à une échelle pertinente. La stratégie développée porte autant sur l'habitat, le commerce, les espaces publics, que sur la mobilité...

Elle a permis en peu de temps de créer une réelle dynamique de reconquête du bâti ancien et d'adaptation de la ville aux nouveaux usages et besoins des habitants. Ce sont plus de 300 logements rénovés ou en cours de rénovation en centre-ville. Bien entendu, cela n'a pu fonctionner que par une forte mobilisation technique et financière, non seulement de la CATLP, mais aussi des deux municipalités.

***Pouvons-nous évoquer la mise en œuvre des contrats de ville du Grand-Tarbes et de Lourdes dont la durée a été prolongée jusqu'en 2022 ?***

Là encore, le territoire s'est organisé très tôt pour pouvoir être opérationnel sur ces sujets. Ainsi, ces deux contrats sont portés par le groupement d'intérêt public «politique de la ville» réunissant la CATLP, l'État, le Département et la Caisse d'allocations familiales.

Cette approche partenariale a permis d'obtenir des résultats tout à fait probants en particulier en matière d'insertion professionnelle.

Les contrats sont en cours d'évaluation par un cabinet indépendant et nous espérons dans le cadre de la prochaine programmation poursuivre le travail engagé.

Comment ne pas évoquer également dans ce cadre la convention Nouveau Programme national de renouvellement urbain signée en juin 2021 pour le renouvellement urbain des quartiers Bel Air à Tarbes et Ophite à Lourdes.

Ces deux opérations représentent quelque 80 millions d'euros d'investissement pour le territoire, avec à la clé une amélioration de la qualité de vie des habitants et une transformation urbaine sans précédent sur nos deux villes centres qui entrent en résonance avec toute l'action menée dans le cadre du plan Action Cœur de ville.

Espérons toutefois que la hausse des prix des matières premières et des taux d'intérêt ne viennent pas renchérir de manière insoutenable les chantiers prévus, car les seules finances des collectivités et des bailleurs ne pourront y faire face.

***À quels autres dossiers concernant votre territoire serez-vous attentif dans les mois à venir ?***

Outre ces dossiers inscrits au cœur de l'actualité de la communauté d'agglomération, nous suivons la feuille de route des réalisations structurantes.

L'Usine des sports, équipement de 11 000 m<sup>2</sup> dédié au sport *indoor* vient d'être inaugurée. Elle abrite notamment un des plus grands murs d'escalade d'Europe de 20 mètres de hauteur et 50 mètres de long. Un projet de près de 10 millions d'euros. Désormais, c'est au tour de la médiathèque communautaire de voir le jour ; un équipement majeur dans l'accompagnement de la lecture publique qui constitue une des priorités fixées par le Ministère de la Culture.

Quelque 6 000 m<sup>2</sup> seront dédiés à cet espace qui se veut pédagogique, culturel et résolument tourné vers l'avenir en faisant une large place à l'inclusion numérique et la réalité virtuelle. Tête de pont du réseau des médiathèques de l'agglomération, il inscrit l'itinérance dans sa vocation avec des ateliers nomades, une navette documentaire, du portage dans les communes les plus éloignées, afin de garder toujours à l'esprit le pacte qui nous unit. Ce chantier d'environ 8 millions d'euros devrait débiter en fin d'année.

L'Auditorium de Lourdes viendra immédiatement après dans le calendrier des réalisations. Il s'agit à la fois de proposer un espace à très haute qualité acoustique inédit dans ce périmètre, pouvant accueillir des ensembles musicaux de haut niveau, mais également des congrès et séminaires internationaux.

À ce titre, il sera équipé de cabines de traduction bénéficiant des dernières technologies. D'une capacité de 800 à 1 000 places en plein cœur urbain, il a vocation à conforter l'attractivité de la ville et contribuera à un aménagement équilibré, complémentaire et rationnel du territoire.

Il traduit à la fois nos ambitions communes et une stratégie de développement économique et touristique adaptée à l'écosystème lourdaise. ■

1. Établissement public de coopération intercommunale.
2. Schéma de cohérence territoriale.



Gérard Trémège aux côtés de Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, lors de l'inauguration de l'Usine, le 29 avril 2022.

# Une économie résiliente et des acteurs engagés



©DR



Entretien avec **Antoine Nunes**,  
Président départemental du Medef<sup>1</sup>

Dotée de nombreux atouts, l'économie départementale a bien résisté aux crises récentes. La synergie entre les services de l'État et les acteurs économiques favorise les échanges et les décisions.

## *L'économie départementale possède de nombreux atouts. Pouvons-nous évoquer les principaux ?*

Tout d'abord, il existe une synergie importante entre les services de l'État et les acteurs économiques. Cela favorise des échanges fluides et une prise de décision rapide. Il y a plusieurs pôles d'excellence : aéronautique, rail, génie civil, travaux de montagne, mécatronique et céramique. De plus, ces secteurs peuvent s'appuyer sur l'ENIT qui est une école d'ingénieur de renom. Ils bénéficient également d'un IUT qui œuvre au rapprochement avec le marché de l'emploi. Aussi, la psychologie des artisans les amène à être pro-entreprise et attachés au territoire. Le département a la chance d'être historiquement touristique mais également très préservé. Nous abritons la deuxième ville hôtelière de France, le quatrième parc national, des pistes de ski et des stations thermales. Côté culture, il y en a pour tous les goûts : cinémas, scènes de spectacle vivant, musées et lieux emblématiques. Enfin, avec l'océan et Paris à une heure, le territoire offre à ses habitants une situation géographique exceptionnelle.

## *Comment les entreprises ont-elles réagi face aux difficultés engendrées par la crise sanitaire puis par les conséquences de la crise ukrainienne ?*

Les entreprises des Hautes-Pyrénées se sont avant tout préoccupées de leurs équipes en mettant en place tous les moyens permettant la sauvegarde de l'emploi. Par exemple, ce fut le cas avec la mise en place de l'activité partielle ou le développement du télétravail. Les entreprises ont aussi pu compter sur



Signature d'une convention de partenariat entre le groupement de gendarmerie des Hautes-Pyrénées et le Medef Haute-Pyrénées.

l'accompagnement de l'État à plusieurs niveaux. Celui-ci a apporté une aide au niveau national avec les PGE, le fonds de solidarité et le plan de relance. Mais il a aussi apporté une aide localement avec la mise en place d'accélérateurs de projets et de cellules de concertation. De même, les syndicats patronaux ont joué leur rôle en informant quotidiennement leurs adhérents sur les évolutions des règles sanitaires, sociales et fiscales. Tout a été fait pour faciliter les démarches des entreprises. En somme, les crises ont rapproché les divers mondes : public-privé, collectivités-syndicats, et PME-ETI.

## *Comment favoriser la diversification de l'économie départementale et renforcer l'attractivité du territoire ?*

Il faut développer l'offre de formation en adéquation avec les emplois d'avenir et mettre des terrains à disposition des sociétés souhaitant s'installer sur le territoire. Le département, qui a été à la pointe sur l'hydroélectrique, doit continuer à diversifier son secteur énergie

renouvelable. Cela permettra aux Hautes-Pyrénées de rester précurseur et de servir l'Occitanie de demain en énergie. Pour favoriser la diversification, il est également opportun de développer le tourisme 4 saisons.

La fusion ENT-IUT pour créer à Tarbes la quatrième université de technologie de France va apporter un flux important d'étudiants et de futurs diplômés. Il faudra réussir à les garder sur le département. L'une des barrières à la relocalisation est parfois l'emploi du conjoint. C'est pour cela qu'en tant que syndicats patronaux, nous nous attelons à organiser leur accompagnement professionnel. Enfin, la dynamisation du territoire passe aussi par l'interconnexion et les grands centres économiques. Il est donc fondamental qu'une ligne Paris-Tarbes quotidienne et avec des horaires permettant les déplacements professionnels soit maintenue dans ce qui est le troisième aéroport d'Occitanie. ■

1. Mouvement des entreprises de France.

# La CCI en actions



Entretien avec **François-Xavier Brunet**,  
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Tarbes  
et des Hautes-Pyrénées



Le département offre une belle diversité économique et les signes de la relance sont présents même si certains secteurs demeurent fragiles. La CCI accompagne l'économie des Hautes-Pyrénées en favorisant le développement responsable et ambitieux des entreprises et de son territoire.

## *Quelles sont les grandes tendances en ce qui concerne l'évolution de l'industrie dans le département ?*

L'industrie dans le département tend vers une diversification. Secteur traditionnel et historique du territoire, l'aéronautique a été durement touchée par la crise sanitaire. L'activité repart assez fortement mais reste conjoncturellement contrainte, notamment par des difficultés d'approvisionnement. Nous notons de nombreuses actions de diversification des entreprises, mais ces opérations s'avèrent difficiles. Le ferroviaire présente un bon développement avec la présence marquante de deux majors du marché, malheureusement la sous-traitance en local n'est pas encore très développée. La céramique technique est en croissance depuis plusieurs années, avec des entreprises qui adressent de multiples marchés, du spatial au médical. Par ailleurs, Knauff et Arkema, de belles entreprises du bassin de Lannemezan, tirent le secteur de la chimie. On note aussi une dynamique naissante autour du vélo, avec de jeunes entrepreneurs. L'énergie, secteur historiquement présent avec l'hydroélectricité, se développe aussi avec

l'émergence de plusieurs start-up, dans les domaines de la production et de la gestion des réseaux. Enfin, l'industrie agroalimentaire progresse avec des initiatives très qualitatives.

## *Dans quelle mesure la présence du pôle universitaire tarbais permet-elle d'apporter des réponses aux problèmes de recrutement rencontrés par les entreprises ?*

La dynamique universitaire intégrant la présence de laboratoires de recherche et de plateformes technologiques est favorable à l'attraction et au maintien d'entreprises sur le territoire. Le pôle universitaire est un grand pourvoyeur de main-d'œuvre de qualité pour l'industrie locale : l'ENIT bien sûr mais aussi l'IUT, qui avec l'évolution de sa formation vers un bachelor en trois ans, répond à une attente des entreprises. L'ambitieux projet d'université technologique devrait encore améliorer l'excellence, la visibilité et l'attractivité de ces formations, au bénéfice de notre industrie. Je n'oublie pas les établissements formant les BTS dans des spécialités attendues par les entreprises (main-

tenance, productique...) mais peut-être pas en effectif suffisant. Car on déplore toujours une désaffection des filières industrielles par nos jeunes. Les opérations de séduction, régulièrement réactivées par la CCI et l'UIMM<sup>1</sup>, doivent se poursuivre. Mais l'arrivée de jeunes diplômés ne peut suffire et nos industriels recherchent aussi des profils expérimentés. L'effort dans le domaine de la formation continue doit être maintenu.

## *Quels sont vos objectifs et votre stratégie dans le domaine de la formation ?*

La CCI continue d'assurer une mission en faveur de la formation professionnelle initiale et continue. À ce titre, elle propose, au travers de l'EGC<sup>2</sup>, une formation complète tournée vers la réussite individuelle. Cette école de commerce prépare ses étudiants à un diplôme bac+3. Cependant, en raison de la forte diminution des ressources fiscales allouées aux CCI et de la réforme de la formation professionnelle, la CCI de Tarbes, conjointement avec les CCI d'Occitanie, a souhaité externaliser ces activités de formation professionnelle (CFA/FPC<sup>3</sup>) au travers de l'association Purple Campus qui affiche de nouvelles ambitions en phase avec les enjeux liés au développement de l'alternance et de la formation pour les jeunes, les chefs d'entreprise, les salariés, les demandeurs d'emploi... Purple Campus Tarbes propose une offre de formation variée s'adressant à la fois aux jeunes à la recherche d'un métier et aux salariés-chefs d'entreprise en recherche de compétitivité. ■

1. Union des industries et métiers de la métallurgie.  
2. École de gestion et de commerce.  
3. Centre de formation en alternance / Formation professionnelle continue.



Atelier d'accompagnement à la rédaction du document unique auprès des hôteliers, restaurateurs et cafetiers, animé par Emilie Larrouque, conseillère énergie, environnement et sécurité de la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées.

# CPER 2021-2027 : une approche transversale du développement du département



Entretien avec **Pascal Saurel**,  
Directeur général des services du Conseil départemental



Décliné sur le territoire, le CPER 2021-2027 poursuit deux objectifs : la relance et la transformation. Plusieurs projets sont concernés, dont la déviation d'Adé et la requalification de la RN21 à l'entrée Est de Tarbes.

## Quels sont les principaux enjeux du contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 ?

Le CPER 2021-2027 poursuit deux objectifs : la relance sur 2021-2022, et la transformation à horizon 2027. Il vise tout d'abord une relance massive et rapide de l'économie régionale à la suite de la crise sanitaire de la covid 19. Il promeut ensuite un développement régional ambitieux, sobre et vertueux, porteur de plus de justice sociale et territoriale, d'égalité réelle, de lutte contre les discriminations et de solidarité, afin de bâtir ensemble un avenir commun désirable et répondant aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Tels sont les objectifs affichés de ce CPER. La réussite de la relance détermine en effet la capacité de transformation à long terme de l'économie, et l'action de court

terme. Les actions du CPER se déploieront en complémentarité avec d'autres programmes et notamment les actions du Département.

## Comment ces enjeux se déclinent-ils dans le département des Hautes-Pyrénées ?

Dès le début des travaux de préparation de ce nouveau CPER, le Président Michel Pélieu a eu la volonté de faire émerger des projets suffisamment matures afin que l'effet levier pour l'économie territoriale soit garanti. Ainsi, pour notre territoire, ce CPER se décline tout d'abord par la poursuite de la mise en œuvre du protocole signé le 22 mars 2017 entre l'État, la Région et le Département, et amendé le 5 février 2022 pour ce qui concerne la déviation d'Adé et la requalification de la RN21 existante à l'entrée Est de Tarbes.

Par ailleurs, sur le volet « enseignement supérieur et recherche », nous avons, au-delà du CPIER (contrat de plan inter-régional État-Région), axé nos efforts sur trois projets concernant l'immobilier avec la création de pôles attractifs pour l'IUT, le pôle pédagogie innovante et enfin la rénovation énergétique, numérique et acoustique.

Enfin sur le volet « culture », les priorités concernent l'abbaye de l'Escaladieu et l'abbaye de Saint-Sever de Rustan, deux sites patrimoniaux majeurs de notre

territoire dont le Département est propriétaire et pour lesquels il a engagé un programme de restauration ambitieux.

Pour les autres porteurs de projets dont les sites qui sont inscrits au CPER, je citerai la construction des réserves du Musée de Lourdes, la transformation de l'ancien carmel en Villa des Arts à Tarbes et un projet de création pour la Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées.

## Pouvons-nous évoquer quelques projets emblématiques du Département qui devraient être financés dans ce cadre ?

La finalisation des projets routiers est un axe majeur du développement équilibré de notre territoire : que ce soit la déviation d'Adé ou la requalification de la RN21 existante à l'entrée Est de Tarbes, ils constituent les priorités de la prochaine contractualisation. Ce sont des projets déterminants et la contractualisation doit nous permettre d'aboutir.

## Et pour conclure ?

Il faut souligner la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui ont travaillé dans un esprit partenarial pour la préparation de ce CPER. Cette mobilisation nous a permis de dégager très rapidement un consensus de travail dans l'intérêt du territoire. C'est l'esprit du Projet de territoire porté par le Président Michel Pélieu et c'est aussi ce qui guide l'action publique du collectif de travail du Département des Hautes-Pyrénées. ■



La RN21.

# Éducation : la mise en œuvre du projet académique 2021-2025



©A-DASEN des Hautes-Pyrénées

Entretien avec **Thierry Aumage**,  
Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
des Hautes-Pyrénées



Centrée sur la réussite de tous les élèves, la politique éducative du Département tient compte de la baisse notable des effectifs. Les taux de réussite au diplôme national du brevet et au baccalauréat sont très bons, plaçant les Hautes-Pyrénées dans le trio de tête des départements d'Occitanie.

*Quelles sont les caractéristiques du département d'un point de vue scolaire et éducatif et comment analysez-vous les principaux enjeux locaux concernant la politique éducative ?*

Le contexte départemental de démographie négative depuis plusieurs années induit une diminution des effectifs, d'abord dans le premier degré puis maintenant au collège et dans une moindre mesure au lycée.

Avec 227 écoles, le réseau est relativement important pour un département de cette taille dont, je le rappelle, la moitié de la population est concentrée sur l'agglomération Tarbes-Lourdes et l'autre moitié est dispersée sur le reste

du territoire. Cela représente un millier de professeurs des écoles pour le premier degré et six circonscriptions.

Dans le second degré, nous avons vingt collèges publics, un réseau important à l'échelle d'un département qui compte 220 000 habitants, avec des collèges de tailles très différentes car plusieurs comptent quatre classes, c'est-à-dire moins de 100 élèves et d'autres ont plus de 500 élèves notamment dans les secteurs les plus urbanisés.

Nous travaillons en harmonie avec le Conseil départemental en particulier sur la sectorisation, l'enjeu étant de faire face à la baisse très importante des effectifs.

Au niveau des lycées, il existe des lycées professionnels, des lycées généraux et des lycées polyvalents. Une des caractéristiques du département et d'avoir un très fort maillage en termes de lycées professionnels, avec des formations très diverses, parfois rares, avec par exemple deux lycées hôteliers.

Toutes les familles de métiers sont représentées avec une dominante concernant les métiers en lien avec le tourisme ainsi que l'industrie et l'aéronautique.

Enfin, nous avons des lycées généraux dont trois, situés à Tarbes, dotés de classes préparatoires aux grandes écoles.

*Comment favoriser la réussite de tous les élèves du département ?*

La réussite tient tout d'abord aux établissements : nous nous attachons, avec les collectivités, à ce qu'ils soient de qualité et de proximité.

Nous voulons permettre aux familles et aux élèves de trouver à proximité de chez eux ce service d'éducation de qualité, et ce pour tous les lycées. Il en va de même pour la voie technologique, d'autant plus qu'à Tarbes, il y a un pôle universitaire important : le post-bac y est très bien représenté, avec les classes préparatoires ou les BTS mais aussi avec un département IUT important, une école nationale d'ingénieurs et de multiples composantes des universités de Pau ou de Toulouse.

Le taux d'encadrement est assez exceptionnel : dans le premier degré, nous



Visite de Thierry Aumage, Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Hautes-Pyrénées, relative à l'allègement du protocole sanitaire, à l'école Paul-Bert de Tarbes, le 15 mars 2022.





Séance avec les cadets de la Défense dédiée à la laïcité et la sécurité routière, organisée le 30 mars 2022, à la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

© DR

►►► avons en moyenne un professeur pour moins de vingt élèves. Les Hautes-Pyrénées sont aussi extrêmement attractives pour le personnel enseignant, donc nous avons des professeurs motivés, et n'avons aucune difficulté pour pourvoir tous les postes.

Enfin, les taux de réussite au diplôme national du brevet et au baccalauréat sont très bons, nous plaçant dans le trio de tête des départements d'Occitanie.

***La sécurité et la santé des élèves occupent également une place importante dans votre stratégie : quelles sont les actions mises en œuvre pour favoriser celles-ci ?***

Ce sont des sujets particulièrement sensibles au niveau académique et régional, mais en ce qui nous concerne, nous sommes moins impactés par ces priorités.

Nous avons une équipe mobile de sécurité en capacité d'intervenir à tout moment pour accompagner les équipes de direction dans les établissements.

En matière de santé et d'éducation ou de lien avec l'inclusion scolaire, notre département est, avec la Lozère, celui qui a le plus fort taux d'équipement médico-social en Occitanie.

***Pouvons-nous évoquer les actions concernant l'école et la société ainsi que la politique d'éducation à la citoyenneté et à la transmission des valeurs de la République ?***

Les Hautes-Pyrénées ont la caractéristique d'avoir deux régiments implantés de longue date à Tarbes. Cette présence militaire a une influence sur nos partenariats : nous avons ainsi des classes de collège jumelées avec chacun des deux

régiments (des classes-Défense). Concrètement, cela consiste, pour une classe, à être parrainée par un régiment.

En général, c'est un professeur d'histoire-géographie qui est le référent, en complément avec un officier qui inculque les valeurs de la République en informant les élèves sur différents sujets : la défense d'un pays, la voie diplomatique, etc. Cela leur permet aussi de découvrir les métiers de la Défense et de l'armée.

Nous avons aussi déployé le dispositif des cadets de la Défense, dans le cadre d'un partenariat avec la Délégation militaire départementale. C'est un vrai engagement puisque nous sélectionnons chaque année une trentaine de jeunes collégiens qui suivent un cycle autour des valeurs citoyennes : cela passe par la découverte des forces de sécurité, des gestes de premiers secours, du devoir de mémoire, et leur participation aux cérémonies mémorielles.

Ces séances se terminent par un stage d'une semaine (cette année par exemple ils vont découvrir la Légion d'honneur à Paris). Nous sommes le seul Département du Sud-Ouest à proposer ce dispositif.

Je mentionnerai aussi les cadets de la sécurité civile avec le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours). Trois collèges sont impliqués avec une convention de partenariat à Pierrefitte-Nestalas, à Tournay et à Tarbes.

Il s'agit d'un cycle pour les jeunes qui veulent, soit découvrir les métiers de la sécurité grâce aux pompiers, soit se destiner à devenir sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels.

Nous avons également fait partie des treize départements préfigurateurs du Service national universel en 2019.

Nous avons été choisis comme représentant de l'Occitanie. Nous accueillons dans ce cadre 400 jeunes chaque année.

***Et en ce qui concerne l'accompagnement des personnels ?***

Nous avons le souci d'accompagner les personnels à la fois en termes d'intégration dans le département mais aussi de formation professionnelle.

Nous avons vécu cette année comme tous les autres départements une réorganisation des services administratifs au sein de la Direction académique, avec l'accueil du Service départemental jeunesse engagement et sport.

Cela a élargi notre champ d'intervention et permis de mener un travail autour de ce que l'on appelle « l'alliance éducative » dont l'enjeu est de réunir tous les acteurs au service de la réussite des jeunes et de leur plein épanouissement.

***Quelles seront vos priorités dans les mois à venir ?***

Nous avons été choisis pour mettre en place deux territoires éducatifs ruraux : il s'agit du pendant des citées éducatives dans les milieux très urbanisés. Deux territoires ont été sélectionnés : la Haute-Bigorre et le secteur Adour-Madiran.

Ce sont des secteurs fédérateurs de tous les acteurs de territoire non seulement dans le champ scolaire mais aussi dans tous les domaines de la vie.

Nous allons également mettre en œuvre, dans le nord du département, une nouvelle organisation éducative pour 2023. ■

# Une position clé d'ingénieur généraliste de terrain



Entretien avec **Jean-Yves Fourquet**,  
Directeur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes

L'ENIT de Tarbes est une école d'ingénieurs multi-compétences orientée vers le Génie Mécanique, le Génie Industriel et des Systèmes. Depuis près de soixante ans, elle forme des ingénieurs engagés, pragmatiques et polyvalents dont l'attractivité pour l'entreprise ne s'est jamais démentie. Acteur majeur de son territoire, l'ENIT a aujourd'hui développé des partenariats dans le monde entier en formation et en recherche.

*En préambule, pourriez-vous présenter l'ENIT, l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Tarbes : quels en sont les atouts pour les étudiants qui y accèdent ?*

L'ENIT est forte d'un réseau de 7500 anciens élèves, d'une réputation auprès des entreprises acquise dans la durée. Elle accueille 1200 élèves ingénieurs nationaux et internationaux et plus de 60 doctorants, et promeut un modèle intégré Formation-Recherche-Innovation. Elle se positionne comme un acteur majeur du territoire, en Occitanie et à la frontière de la Nouvelle-Aquitaine. Nos ingénieurs diplômés sont 100% employables et plus de la moitié d'entre eux sont recrutés avant la fin de leurs études.

Un ingénieur ENIT est un ingénieur multiculturel qui s'adapte aux évolutions industrielles, technologiques et socio-économiques. Il exerce son activité dans l'ensemble des secteurs que sont l'industrie, les transports, l'énergie, l'environnement, l'aéronautique, le bâtiment et travaux publics. Il est capable de concevoir, de mettre en œuvre et de conduire des systèmes et des équipements de production dans le respect de l'environnement, des normes et de la sécurité. La pluridisciplinarité des enseignements permet aux étudiants de développer des aptitudes d'innovation, d'ouverture et d'adaptabilité, indispensables dans un milieu industriel en perpétuelle évolution.



Durant toute leur formation, les élèves ingénieurs ont l'opportunité de se professionnaliser en effectuant des stages en entreprise, pour une insertion professionnelle progressive. Des expériences enrichissantes qui leur permettent de gagner en autonomie, en compétence et en professionnalisme. Une entrée dans le monde de l'entreprise qui fait la renommée et l'expérience de nos étudiants.

Forte de ses relations avec ses partenaires industriels, l'ENIT propose également depuis plus de 15 ans sa formation sous statut apprenti, ou sous contrat de professionnalisation. Enfin, la Validation des Acquis de l'Expérience ou la Formation Continue Diplômante permettent également d'obtenir le diplôme d'ingénieur de l'ENIT. L'école diplôme plus de 200 ingénieurs par an.



►► L'ENIT est un établissement public. Les études y sont d'un coût très modéré et elle accueille un taux de boursier significatif. L'état finance l'essentiel de la formation et l'établissement a noué de nombreuses relations contractuelles avec le monde de l'entreprise. Cela lui permet de disposer de moyens techniques remarquables et de compétences uniques. Elle emploie près de 100 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et accueille de nombreux intervenants du monde de l'entreprise et de la recherche. Son recrutement est diversifié : directement après le bac pour une formation en 5 ans ou en bac+2 et bac+3.

Enfin, l'école est installée au cœur d'un campus à taille humaine, au plus près des services du CROUS pour le logement et la restauration, dans une ville qui accueille plus de 5000 étudiants au cœur d'une région industrielle aux nombreuses opportunités d'emplois, à deux pas de la montagne et dans un cadre de vie préservé. Les étudiants de l'ENIT y ont développé une vie étudiante très animée et structurée par de nombreux projets collectifs. L'expérience de vie à l'ENIT a été plusieurs fois primée dans les différents classements qui la mesurent.

***Pourriez-vous évoquer plus particulièrement les activités de Recherche et Innovation menées par l'ENIT et notamment son Laboratoire Génie de Production (LGP) ?***

Le Laboratoire Génie de Production (LGP), créé en 1989, est l'unique laboratoire de recherche de l'École Nationale d'Ingé-

nieurs de Tarbes (ENIT). Il accueille environ 130 personnels sur le site de l'ENIT : enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants, ingénieur et techniciens de recherche et personnels administratifs.

Le LGP est un laboratoire pluridisciplinaire qui développe des activités de recherche autour des matériaux, de la mécanique, de l'automatique, de l'informatique, du génie électrique, de la robotique et des sciences et techniques de production dans le domaine des Sciences et de l'Ingénierie des Systèmes. Sa mission est de conduire et de développer des recherches dans les domaines relatifs à la formation des ingénieurs généralistes ENIT et favoriser ainsi le lien entre formation, recherche et transfert technologique.

Les recherches sont organisées le plus souvent en lien étroit et en co-construction avec les entreprises, et s'inscrivent dans des projets collaboratifs sur des périmètres variables : du régional à l'international. Les partenariats sont nombreux et nourrissent des travaux en recherche appliquée à caractère technologique et à destination des entreprises.

Le LGP s'appuie sur des équipements remarquables, cohérents avec le besoin des entreprises et le profil des ingénieurs formés à l'ENIT. Ses équipements scientifiques sont regroupés sur des plateformes technologiques dédiées, ouvertes aux entreprises, dans les domaines de l'Energie, de la mécanique, des matériaux et de la fabrication additive.

***Pourriez-vous maintenant nous parler de la dimension internationale de votre établissement ?***

L'ENIT est un établissement au caractère international affirmé et en plein développement.

Chacun de nos élèves-ingénieurs est accompagné sur les plans pédagogiques, financiers et logistiques par l'école pour réaliser sa mobilité obligatoire d'un semestre à l'étranger. Nous avons conçu cette expérience avec un haut niveau d'exigence. Elle s'appuie sur des partenariats établis avec plus de 180 universités et écoles à l'étranger.

Nous avons notamment développé un programme unique en France, l'European Project Semester qui nous associe à 18 universités issues de 12 pays pour la réalisation en anglais en équipe multiculturelle de semestre de projet proposé par des partenaires industriels.

Nous développons également l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité ou pour l'obtention d'un double diplôme. Notre laboratoire de recherche accueille 18 nationalités et nous développons de nombreux projets collaboratifs au sein des programmes européens.

Notre objectif aujourd'hui est d'accroître notre offre de cours en anglais pour attirer de nouveaux publics, notamment européens. ■



***École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes***

47 avenue d'Azereix - BP 1629 - 65016 Tarbes cedex - T. 05 62 44 27 00 - [www.enit.fr](http://www.enit.fr)



# Centre universitaire Tarbes Pyrénées : vers un regroupement innovant et unique en France



Entretien avec **Khaled Bouabdallah**,  
Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et la recherche



L'École nationale d'ingénieurs de Tarbes et l'IUT constituent l'épine dorsale d'une offre de formation professionnalisante, du post-bac au doctorat, en adéquation avec le contexte économique et industriel local. Soutenu par les collectivités et l'ensemble des acteurs, leur rapprochement dans un même établissement est en projet.

## *Pouvez-vous nous présenter le Centre universitaire Tarbes-Pyrénées ?*

Le campus tarbais est implanté, pour la majorité des établissements le composant, sur le même site au sud-ouest de Tarbes. Cette configuration favorable a permis de développer des synergies directement entre les établissements et de manière plus structurée à travers le Centre universitaire Tarbes-Pyrénées (CUTP), synergies largement appuyées par les collectivités territoriales.

L'ENIT, l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes (1963) et l'IUT (1970) sont les deux acteurs historiques de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le site. Ils constituent l'épine dorsale d'une offre de formation cohérente, profes-

sionnalisante, du post-bac au doctorat, sur des viviers complémentaires. Ces deux composantes rassemblent également des forces significatives en recherche et innovation. Elles partagent une vision et une culture commune dans la relation aux entreprises et au territoire, contribuant ainsi à renforcer l'écosystème tarbais de l'innovation.

## *Quels sont ses principaux atouts ?*

Tout d'abord, l'ENIT propose une offre originale de formation d'ingénieur généraliste en cinq ans. L'ENIT s'affirme comme l'École de la mécanique et des systèmes de production. Elle vient de recevoir son accréditation à délivrer le diplôme d'ingénieur jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2025 à l'issue de l'audit CTI

(commission des titres d'ingénieur) de la vague A. Elle se tourne aujourd'hui vers les nouveaux matériaux et procédés et l'industrie 4.0. Elle forme des ingénieurs généralistes en génie mécanique et en génie industriel, de terrain, en dix semestres, répondant aux besoins de conception, fabrication et industrialisation de produits et systèmes, notamment dans les secteurs de l'aéronautique et des transports. L'ENIT est le seul établissement du campus tarbais qui délivre le diplôme d'ingénieur.

Ensuite, l'IUT présent sur le département comprend six filières (quatre secondaires et deux tertiaires) et porte douze licences professionnelles pour un total de 1 530 étudiants. Depuis 1993, ►►

date de passage au plein exercice, l'IUT a fait preuve d'une grande « agilité » dans l'accroissement de l'offre de formation pour répondre à la demande des étudiants en adéquation avec le contexte économique et industriel local.

Bénéficiant de l'image de marque des IUT auprès des familles et des entreprises, l'IUT de Tarbes est particulièrement attractif auprès des étudiants. L'IUT s'est lancé très activement dans la réforme du bachelor universitaire de technologie (BUT), qui transforme le fameux diplôme universitaire de technologie (DUT) en diplôme en trois ans valant grade de licence, permettant ainsi une meilleure reconnaissance internationale du diplôme et favorisant l'insertion professionnelle des diplômés.

**Comment analysez-vous les autres enjeux concernant l'attractivité de l'enseignement supérieur départemental et quelles sont vos priorités dans ce domaine ?**

Comme pour tous les établissements d'enseignement supérieur, le recrutement des étudiants constitue un des enjeux majeurs. Le périmètre de recrutement varie en fonction des formations et s'étend du territoire proche, le département, aux régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pour la plupart, au niveau national et international pour le titre d'ingénieur et le doctorat.

Le recrutement DUT est centré sur les départements 65-64-31 qui représentent 63 % des étudiants inscrits et 91 % si on élargit au grand Sud-Ouest. Le recrutement sur le 64 s'explique à la fois par la proximité géographique et par la complémentarité de l'offre de formation.

La politique volontariste de l'IUT en matière de recrutement de bacs technologiques le situe au niveau des IUT ayant le plus fort taux de bacs technologiques (50 % néo-entrants) et lui permet aussi d'être au-dessus des moyennes nationales quant à la réussite des étudiants. La proximité avec les étudiants et une insertion professionnelle réussie constituent la marque de fabrique de l'IUT.

Un autre enjeu pour l'avenir concerne le rapprochement de l'ENIT et de l'IUT dans un même établissement. Ce regroupement innovant et unique en France rapprochera les formations IUT et celles d'ingénieurs dans le même établissement, permettant ainsi de répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins socio-

économiques. L'IUT et l'ENIT ont développé depuis longtemps une relation solide avec les collectivités territoriales (Ville de Tarbes, Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département des Hautes-Pyrénées, Région Occitanie) et avec les entreprises, leurs branches professionnelles et leurs représentants.

L'ensemble des acteurs mesure aujourd'hui l'importance de la structuration et de l'évolution du site universitaire et soutient unanimement ce projet. Les deux établissements sont notamment membres des Campus des métiers et des qualifications « transition énergétique », et parties prenantes du Territoire d'industrie Tarbes-Pau-Lacq.

Ils portent ensemble et avec les acteurs locaux les actions liées à l'entrepreneuriat étudiant. Cette structuration du site universitaire tarbais est appuyée par l'État, qui reconnaît ce projet dans le contrat pluriannuel de l'ENIT et lui apporte un soutien financier dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (DSG).

**Quelles sont les caractéristiques de la recherche à l'échelle départementale ? Pouvez-vous nous donner quelques exemples de programmes de recherche régionaux que vous jugez particulièrement innovants ?**

Les deux structures possèdent une activité de recherche structurée, et des plateformes technologiques dotées d'équipements remarquables. Elles regroupent près d'une centaine d'enseignants-chercheurs, dont une trentaine habilitée à diriger des recherches, et forment environ soixante-quinze doctorants sur le site dans le cadre de projets collaboratifs avec les entreprises. La recherche, tant à l'IUT qu'à l'ENIT, est marquée par une grande proximité avec les entreprises.

La recherche menée à l'ENIT se caractérise par des partenariats nationaux, motivée par la nature des partenariats avec l'industrie. La nouvelle structuration du site tarbais, en le rendant plus visible, lui permettra d'accroître les collaborations académiques internationales.

**À quels autres dossiers départementaux concernant l'enseignement supérieur et la recherche serez-vous le plus attentif dans les mois à venir ?**

La structuration du site tarbais est une priorité des acteurs que nous avons retenue dans le contrat pluriannuel, et à

ce titre des jalons ont été définis qui seront suivis. Les acteurs tarbais seront par ailleurs accompagnés dans leur volonté de rechercher des soutiens aux programmes des investissements d'avenir (PIA) ainsi que via France 2030.

Parallèlement, les projets de l'ENIT et de l'IUT déposés au titre du CPER<sup>1</sup> concernent des opérations immobilières mais aussi d'équipement scientifique. Un des projets scientifiques les plus ambitieux est la poursuite du développement instrumental du télescope Bernard-Lyot (TBL) au pic du Midi.

Il s'agit du projet Observ'Occ-Vision, un dispositif d'observation unique au monde, permettant l'étude de la polarisation des étoiles et la découverte de planètes extrasolaires de la taille de la Terre et ce, grâce à la possibilité d'observer des étoiles simultanément avec deux instruments du TBL.

Ces projets seront activement suivis par l'État mais également pas les collectivités territoriales très impliquées afin qu'ils soient réalisés dans les temps. ■

1. Contrat de plan État-Région.



Le Pôle universitaire.

# Un établissement à taille humaine à l'offre de formation variée



Entretien avec **Jean-Yves Chambrin**,  
Directeur de l'IUT de Tarbes



L'IUT de Tarbes propose à ses 1 500 étudiants 6 Bachelors Universitaires de Technologie et 12 licences professionnelles. L'établissement est à la pointe dans le domaine de la recherche à travers de nombreuses thématiques (environnement, santé, industrie du futur, etc.).

## *Pouvez-vous nous présenter l'IUT de Tarbes ? Quelle est votre offre de formation ?*

La ville de Tarbes est la 2<sup>ème</sup> ville étudiante de l'ancienne région Midi-Pyrénées après Toulouse.

Avec ses 1 500 étudiants, l'IUT de Tarbes, situé sur le pôle universitaire, composante de l'université Toulouse III, représente le plus grand établissement d'enseignement supérieur du campus tarbais. Avec ses 38 % d'étudiants boursiers, ses 50 % de bacheliers technologiques, il joue parfaitement son rôle dans l'aménagement du territoire.

Il propose 6 Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) en formation initiale et en alternance : Génie Électrique et Informatique Industrielle, Génie Civil et Construction Durable, Génie Mécanique et Productique, Métiers du Multimédia et de l'Internet, Techniques de Commercialisation et Gestion des Entreprises et des Administrations, ainsi que 12 licences professionnelles qui couvrent aussi les secteurs de la qualité, du tourisme et du développement durable.

Ces formations, au grade de licence, avec une approche par compétences, sont particulièrement adaptées pour répondre aux besoins de professionnalisation des entreprises (220 vacataires venant du monde professionnel y interviennent chaque année).

L'IUT est aussi ouvert à l'international (Espagne, Irlande, Italie, Roumanie, Suède, Canada, Mexique...), il permet à la fois d'accueillir des étudiants étrangers,



mais aussi de proposer des stages ou des cursus à l'étranger à nos étudiants.

Le campus tarbais est situé dans une « Ville Universitaire d'Équilibre ». Cela constitue un atout majeur dans la réussite des étudiants : campus à taille humaine, liens privilégiés entre les étudiants, enseignants et acteurs locaux.

## *Quelles sont vos actions en matière d'alternance et de formation continue ?*

Toute l'offre de formation de l'IUT de Tarbes est accessible à l'alternance (en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

En 2020-2021, 335 contrats ont été signés soit une hausse de 13% par rapport à l'année précédente et de 250% en 5 ans.

Certes le nouveau système mis en place par la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a aidé le développement

de l'apprentissage via la libéralisation de l'offre de formation et le nouveau système de financement et de gouvernance, toutefois la stratégie de développement de l'alternance et FTLV de l'IUT de Tarbes axée d'une part sur la promotion et l'accompagnement des candidats, et d'autre part sur sa relation étroite avec les acteurs socio-économiques, sont des atouts dans cette croissance.

En effet, des ateliers de « Techniques de Recherche d'Emploi » sont proposés pour chaque candidat à l'alternance, l'objectif étant d'outiller les candidats afin d'optimiser leur organisation et de les préparer aux entretiens d'embauche. Les offres de nos entreprises partenaires leur sont transmises, et des journées de recrutement étudiants-entreprises sont mises en place.

Enfin, l'IUT de Tarbes, les entreprises et les acteurs socio-économiques s'inscrivent



►► dans une démarche de collaboration : participation au conseil d'IUT, aux jurys, à la co-construction des programmes sur des adaptations locales pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des structures associatives ou des institutions des territoires, participation d'intervenants professionnels.

De nombreux partenariats ont pu être noués dans les secteurs de la transition énergétique, de l'éco-industrie, du BTP, de la mécanique, du numérique, du commerce et de la gestion.

Concernant la formation continue, nous accueillons tous les ans des adultes en reprise d'études ainsi que des salariés en contrat de professionnalisation, de reconversion ou de promotion par l'alternance (Pro-A). La validation des acquis – VA85 – est un dispositif utilisé chaque année par les adultes en reprise d'étude. Il permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis. Des actions de promotion en lien avec les acteurs relais de l'emploi sont mises en place régulièrement afin d'informer les publics. Enfin, la mise en place récente des blocs de compétences des B.U.T représente un des leviers d'accès à la certification.

### Quelle est la place de la recherche et de l'innovation au sein de l'IUT ?

Avec 46 enseignants-chercheurs, rattachés à 14 laboratoires localisés principalement à Toulouse mais dont

4 ont une antenne sur Tarbes, la recherche à l'IUT de Tarbes est très active avec des thématiques variées allant de la mécanique à la santé en passant par la communication. Elle est un vivier de savoir-faire tourné vers l'innovation au service des entreprises et des collectivités.

Les thématiques de recherche principales sont orientées vers :

**Les enjeux environnementaux** avec par exemple la recherche de solutions de structures composites plus légères, plus économiques et écologiques pour l'aéronautique (voir Fig.1) ou encore le développement et la caractérisation multiphysique de matériaux de construction biosourcés (construction d'un démonstrateur à l'échelle 1 en Génie Civil (voir Fig.2) ;

**Les enjeux liés à la santé** avec par exemple l'étude des phénomènes de rationalisation dans les systèmes de santé ou l'analyse du mouvement (chute chez les personnes âgées, évaluation de la pratique chez les collégiens) ;



Fig. 1 Dispositif expérimental pour la caractérisation des matériaux composites



Fig. 2 Démonstrateur : MAISON ÉCO-DURABLE

**Les enjeux liés à l'industrie du futur (voir Fig.3) et à l'information, à l'ingénierie des systèmes et des organisations** avec par exemple l'évaluation et la gestion des risques, ou encore l'Intelligence Artificielle et la robotisation.

Ces activités de recherche pluridisciplinaires jouent un rôle important dans le développement économique territorial et répondent aux questions d'innovation posées aussi bien par les organismes privés que publics. ■



Fig. 3 Télescope Bernard Lyot



IUT de Tarbes  
1 rue Lautréamont - CS 41624 - 65016 TARBES cedex  
www.iut-tarbes.fr